



**PRÉFET
DE LA SARTHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Arrêté du 7 novembre 2025

N°75-2025-11-07-00003

Arrêté du 27 octobre 2025

N° 25/5973

OBJET : Arrêté conjoint fixant la liste des membres ayant voix consultative de la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projet social placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe, pour la création d'un service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO R) dans le département de la Sarthe

LE PRÉFET DE LA SARTHE

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L 313-1 à L 313-8 et R 313-1-1 à R 313-7-8 ;

Vu l'arrêté n°25/5970 du Président du Conseil départemental de la Sarthe portant désignation des représentants du Département et leurs suppléants pour siéger avec voix délibérative à titre permanent à la CISAAP ;

Vu l'arrêté n°25/5971 du Président du Conseil départemental de la Sarthe portant désignation des personnels des services techniques, comptables ou financiers du Département et leurs suppléants pour siéger avec voix consultative à la CISAAP ;

Vu l'arrêté n°72-2025-11-07-00001 du Préfet de la Sarthe portant désignation des représentants des services de l'État pour siéger avec voix consultative à titre permanent à la CISAAP ;

Vu l'arrêté conjoint n°25/5972 et n°72-2025-11-07-00002 du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe fixant la liste des membres ayant voix délibérative et consultative à titre permanent concernant la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe, concernant les appels à projets relevant de leurs compétences conjointes ;

Vu les listes des institutions, associations, et personnes consultées pour recueillir leur(s) proposition(s) de nomination pour siéger à la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets ;

Vu lesdites propositions aux fins de désigner les personnes appelées à siéger à la Commission d'Information et de Sélection d'Appel à Projets social ou médico-social ;

SUR proposition conjointe de Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe et de Monsieur le Directeur général des services du Département ;

ARRÊTENT

Article 1 : La liste des membres avec voix consultative siégeant à la Commission d'Information et de Sélection d'appel à projets placée auprès du Préfet de la Sarthe et du Président du Conseil départemental de la Sarthe pour la création d'un service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO R) dans le département de la Sarthe est arrêtée ainsi qu'il suit :

a) Deux personnes qualifiées en raison de leurs compétences dans le domaine de l'appel à projet :

- Titulaire : Madame Isabelle GRONDIN, experte médico-sociale
- Titulaire : Monsieur Jean-Marie CHAMBIRON

b) Un représentant d'usagers spécialement concerné par l'appel à projet correspondant

- Titulaire : Monsieur Jean Marie MULLER, Président de la Fédération Nationale des ADEPAPE
- Suppléant : Monsieur Louis AMOROS, Fédération Nationale des ADEPAPE

c) Quatre personnels des services techniques, comptables ou financiers de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation en qualité d'experts dans le domaine de l'appel à projet :

- Titulaire : Madame Fabienne GAYET, Directrice Enfance Famille, Département de la Sarthe
- Suppléant : Monsieur Luc GABORY, Chargé de mission des politiques de l'enfance et de la famille, Département de la Sarthe
- Titulaire : Monsieur Thierry GRUMELON, Chef de service Accompagnement des établissements et services, Département de la Sarthe
- Suppléant : Madame Mélanie BEAUCHENE, Chargée de suivi de structures et services sociaux et médico-sociaux, Département de la Sarthe
- Titulaire : Madame Agnès MAILLARD, Directrice Sarthe Autonomie, Département de la Sarthe
- Suppléant : Monsieur Olivier FETISSON, Chef du service Support, Département de la Sarthe
- Titulaire : Monsieur Nicolas MEZIERES, Directeur des territoires d'interventions sociales, (DTIS), Département de la Sarthe
- Suppléant : Madame Aline MORIN, Directrice adjointe DTIS Territoire Nord, Département de la Sarthe

Article 2 : Le mandat des membres désignés à l'article 1 vaut uniquement pour la commission d'information et de sélection d'appel à projet relative à la création d'un service d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'Action Éducative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO R), qui aura lieu le mercredi 26 novembre 2025.

Article 3 : Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours :

- gracieux auprès des services de l'État et du Département,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES Cedex 01, ou par le site télérecours.

Article 4 : Madame la Secrétaire générale de la Préfecture de la Sarthe et le Directeur général des services du Département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et sur le site internet du Département de la Sarthe www.sarthe.fr et notifié à chacune des personnes désignées.

Le Préfet de la Sarthe

Le Président du Conseil départemental de la Sarthe

Signé

Signé

Sébastien JALLET

Dominique LE MENÈR

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le .
et de sa publication ou notification le : **10 NOV. 2025**